



SCEAUX

N° 6 — 2° trimestre 1961

Rédaction et Administration : Mairie de Sceaux

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

LA NEIGE EST FONDUE MAIS LA JOIE RESTE

Les habitants de notre cité se demandaient le soir du 22 février dernier quelle était la cause de l'activité insolite qui régnait vers 21 heures dans les deux groupes scolaires : hall illuminé, nombreuses allées et venues, enfants, parents et un autobus qui stationnait prêt au départ.

La raison en était bien simple, c'était deux classes de filles qui partaient pour les champs de neige de la Haute-Savoie : l'une conduite par M^{me} Kuntz, assistée de M^{me} Athane, l'autre des Blagis dirigée par M^{me} Chevalier et leur professeur d'éducation physique. Une assistante médicale, spécialement chargée de veiller à l'hygiène et à la santé, était également jointe à chaque classe.

Ces deux classes, en tout 80 fillettes, ont établi leurs quartiers d'hiver pendant quatre semaines dans deux chalets savoyards situés aux abords de deux charmants villages : Bernex et Thollon, situés l'un et l'autre dans les Alpes du Chablais, à 950 m d'altitude, dans de très beaux sites, à 12 km d'Evian.

Ces quatre classes de neige ont bénéficié, cette année, d'un temps particulièrement beau, l'ensoleillement ayant été remarquable par sa durée et son intensité.

Sous l'éclat resplendissant de ce soleil printanier, les hautes montagnes enneigées des Alpes sont apparues à ces fillettes dans toute leur splendeur. Beaucoup, parmi elles, voyaient pour la première fois, avec émerveillement, ce splendide panorama de montagne, tandis que plus bas s'étendait la magnifique nappe du Lac Léman et qu'elles pouvaient contempler de l'autre côté du lac, les rivages de la Suisse et plus loin ses hauteurs blanches de neige et ses lacs bien connus des touristes.

L'adaptation à un nouveau genre de vie a été rapide : l'altitude, le climat serein et salubre plaçant toute de suite les enfants dans les conditions idéales pour ce séjour.

D'abord il a fallu se rendre à l'évidence : ce n'étaient pas des vacances, mais essentiellement une classe dans un nouveau cadre.

La journée était divisée en deux parties : le matin les cours se poursuivaient normalement avec un emploi du temps fixé par les enseignants en accord avec les autorités responsables et l'après-midi était consacré, sous la direction d'un professeur de ski, à des évolutions sur les champs de neige.

On peut affirmer que les résultats obtenus ont donné toute satisfaction. Les progrès scolaires ont été aussi rapides, sinon meilleurs, que si les enfants avaient suivi les cours ordinaires. Les résultats du concours d'entrée en 6^e le prouvent avec évidence. Il y aurait là d'utiles conclusions à tirer de telles expériences en vue de la réforme scolaire. En ce qui concerne la pratique de ce sport nouveau qu'est le ski, là aussi les résultats ont été remarquables. On reste confondu d'admiration sur la faculté d'adaptation des enfants : en quelques leçons, quels progrès !

Dès la 3^e leçon on dévale déjà des pentes inclinées, on effectue des parcours faciles et par la suite on acquiert vite maîtrise, virtuosité.

Les deux tiers des fillettes ont subi avec succès l'épreuve qui leur confère le droit au port d'une étoile et certaines mêmes ont gravi un échelon supérieur et ont droit à deux étoiles.

On peut donc en conclure qu'à tous les points de vue cette classe de neige a été un succès ; les fillettes en ont tiré un bénéfice certain. Elles en sont d'ailleurs revenues enchantées. Je suis de plus en plus persuadé que cette évasion, ce séjour dans de telles conditions, est bienfaisant non seulement au point de vue intellectuel, mais aussi au point de vue moral et physique. Il y a là un effort qu'il faudra poursuivre et amplifier.

Les parents ont suivi avec le plus grand intérêt le déroulement de ces classes. Ils ont été informés des conditions de séjour par des rapports que nous leur avons adressés après notre visite. Au cours de séances de projection de photos en couleurs, ils ont pu vivre une journée avec leurs enfants et se rendre compte du cadre dans lequel elles évoluaient.

Ils nous est enfin particulièrement agréable de manifester notre reconnaissance à tous ceux et celles qui nous ont aidés et ont ainsi contribué au succès de ces classes de neige. Tout d'abord à Mesdames les Directrices qui ont mis tout en œuvre pour que le séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles, qui n'ont pas hésité à faire un long déplacement pour vérifier sur place que tout allait parfaitement bien et ensuite au personnel d'encadrement, institutrices qui ont assumé une si lourde tâche, parfois si délicate, et professeurs de ski qui, séduits par la gentillesse des enfants, ont été d'un dévouement admirable. Tous enfin, par leur compétence, l'attention touchante qu'ils ont manifestée à nos enfants, méritent les plus grands éloges et je suis heureux de leur adresser un cordial merci.

P. CARAMAN,
Maire adjoint.



LIBRAIRIE — PAPETERIE
FOURNITURES SCOLAIRES

**toute
la presse**

P. SOUILHOL

10, rue du Dr-Roux, SCEAUX

TELEPHONE : ROB. 64-41

R. DUSSOURT

84, rue Houdan

MEUBLES DE CUISINE
AMEUBLEMENT
ANCIEN ET MODERNE
— CADEAUX —

Téléphone : ROB. 53-34

AGENCE OFFICIELLE
PEUGEOT
STATION-SERVICE
CALTEX
AUTO-ECOLE

Ouvert tous les jours
de 6 à 21 heures

Avenue Paul-Langevin
Téléphone : ROB. 85-23
R.C. Seine 60 A 13-356

ELECTRICITE AUTOMOBILE
POINT DE VENTE SOLEX
ACCUMULATEURS TUDOR
ALLUMAGE, CARBURATION
REGLAGE DE PHARES

LAGARDE, BODIN & C^{ie}

61, avenue G. - Clemenceau
SCEAUX - Tél. : ROB. 33-08

Esa n° 75219

AUTO - RADIO
VENTE - MONTAGE

MAÇONNERIE
CIMENT ARME
TRAVAUX PUBLICS

Entreprise DEL MISSIER

5, Sentier de Paris, SCEAUX
Tél. : ROBINSON 36-19

CLOS SAINT-MARCEL.

Plusieurs immeubles situés à proximité d'une voie débouchant rue des Clos-Saint-Marcel étaient en raison de la déclivité contraire du terrain dans l'impossibilité d'évacuer leurs eaux usées à l'égout.

Pour améliorer cet état de choses particulièrement contraire aux règles d'hygiène publique, et grâce à l'aimable courtoisie des riverains intéressés, la Ville a fait procéder à la pose de 200 m de canalisation d'assainissement.

AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE.

Les effectifs scolaires augmentent sans cesse. De nouvelles constructions sont en cours (Petit Chambord) ou en projet (Clos Saint-Marcel). Il a donc fallu augmenter la capacité des locaux de la cantine scolaire.

La cuisine a été agrandie et dotée d'appareils mécaniques modernes. L'utilisation rationnelle de l'emplacement libéré pour la création d'un réfectoire a permis l'aménagement d'un atelier métal dont l'ouverture est prévue pour la rentrée prochaine.

ECOLE DU PETIT CHAMBORD.

A la rentrée scolaire prochaine, la nouvelle école desservant ce quartier sera ouverte.

Il est prévu pour la première année l'ouverture de 4 classes maternelles et de 6 classes primaires.

Le périmètre scolaire à l'intérieur duquel l'inscription sera obligatoire comprendra :

- 1° tout le quartier du Parc ;
- 2° le quartier du Lycée Lakanal et des Filmins délimités, d'une part, au Nord, par la ligne du métro, et, d'autre part, à l'Ouest de ces quartiers, par la rue Michel-Voisin (les numéros pairs et impairs de cette dernière rue seront compris à l'intérieur du périmètre de ce nouveau groupe).

Les enfants de ces quartiers fréquentant déjà les écoles des Blagis et du Centre seront affectés, sans que les parents aient besoin de faire des démarches, à ce nouveau groupe.

En ce qui concerne les nouveaux élèves, les familles sont priées de les faire inscrire à la Mairie.

NOUVELLE INTERVENTION AU SUJET DE LA SECURITE A LA SORTIE DES ECOLES.

« Monsieur le Commissaire principal,
« Par sa lettre du 19 février courant, dont je vous adresse une copie, M. J..., rue Marc-Sanguier à Sceaux, me signale les inconvénients qui résultent de l'absence d'agent de police aux heures de rentrée et de sortie des classes, rue de Baigneux et rue du Docteur-Roux à Sceaux.

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir auprès de vos services pour qu'une surveillance puisse être assurée de façon plus régulière à proximité de cette école. »

LE MAIRE.

LE NOUVEAU MARCHÉ DES BLAGIS.

Le 9 avril dernier, un nouveau marché était inauguré aux Blagis. Il est de jour en jour plus fréquenté. Nous avons voulu savoir ce qu'en pensait les utilisateurs.

Mme V..., ménagère.

« Nous avons enfin un marché car celui qui existait rue du Docteur-Roux était beaucoup plus une succession d'étals placés sur les trottoirs qu'un vrai marché. »

Mme J..., mère de famille.

« Je suis plus tranquille pour les enfants. Dans la rue du Docteur-Roux, une seconde d'inattention pouvait être cause d'un accident. »

M. L..., machiniste à la R.A.T.P.

« C'est un peu plus loin, mais il y a plus de choix notamment en produits alimentaires. »

M. G..., retraité.

« J'essaye d'établir des comparaisons. Les prix ne sont ni inférieurs ni supérieurs à ceux des marchés environnants. »

M. A..., ingénieur.

« C'est une belle réalisation, mais il faudrait la compléter par un parking. »

ACTIVITÉS

L'AUTOROUTE DU SUD.

LE PREFET DE LA SEINE

à Monsieur le Maire de Sceaux

« Par lettre du 19 décembre 1960 vous m'avez adressé copie de la délibération du Conseil municipal de Sceaux du 25 novembre 1960, concernant l'utilisation de la plateforme de l'ancienne voie ferrée de Paris à Chartres par Gallardon.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'éventualité de la création d'une voie ferrée nouvelle desservant la banlieue Sud est actuellement examinée dans le cadre des études poursuivies par le Commissariat au Plan à la demande du Gouvernement ; ces études, d'ordre économique, portent sur les investissements à envisager en matière d'infrastructures de transports publics dans la région parisienne, compte tenu des développements actuels ou à prévoir de l'urbanisation.

« D'autre part, des études techniques menées en liaison avec la S.N.C.F. ont montré la possibilité de construire, éventuellement, en parallèle et suivant le tracé général des emprises de la ligne de Chartres par Gallardon au Sud de la gare de Montrouge-Châtillon, à la fois l'autoroute du Sud-Ouest projetée et une voie ferrée. Par contre, la S.N.C.F. ayant fait connaître qu'une telle voie ferrée supplémentaire ne pourrait être admise dans la nouvelle gare Montparnasse, un autre tracé et un autre point d'aboutissement dans Paris devraient être, le cas échéant, envisagés pour cette voie au Nord de la gare de Montrouge-Châtillon.

« En tout état de cause la délibération précitée a été soumise à l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux publics et des Transports. »

Signé : Jean BENEDETTI.

LE SERVICE PUBLIC DU GAZ.

La distribution du gaz est assurée dans notre Commune par le Gaz de France, Centre de Distribution du Gaz dans la Proche Banlieue de Paris.

Les relations entre la Commune et ce Centre ont été fixées par un traité-cahier des charges en vigueur depuis 1936 et profondément modifié par une convention conclue en 1958 entre le Syndicat Intercommunal, qui groupe 133 communes de la proche banlieue, et le Gaz de France.

Alors que jusqu'en 1957, la Commune payait la moitié du montant des travaux de pose de canalisations dans les voies publiques, ceux-ci sont maintenant supportés par un fonds spécial commun aux 133 communes. Ces travaux se sont élevés pour notre Commune, à 1.600 NF en 1958 et à 8.500 NF en 1959.

D'autre part, le Gaz de France verse chaque année à notre Commune une redevance, indépendante du prix de vente du gaz, qui s'est élevée pour 1959 à environ 4.300 NF.

Le gaz consommé est facturé à la thermie, c'est-à-dire suivant la quantité de chaleur consommée par l'abonné.

Le pouvoir calorifique du gaz est maintenu constant et contrôlé périodiquement par les Services du Syndicat Intercommunal. La valeur actuelle est de 4,25 thermies par mètre cube mesuré dans les conditions normales d'utilisation.

Le gaz peut être facturé suivant différents tarifs. Les tarifs dégressifs comportent des prix différents à la thermie qui s'appliquent à des tranches successives de la consommation mensuelle. Les tarifs binômes comportent un prix unique. D'autre part, la facturation comprend une redevance mensuelle ou une prime mensuelle.

Le Gaz de France indique aux abonnés, sur simple demande de leur part, quel tarif ils ont intérêt à choisir.

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE
TRANSFORMATIONS DE BIJOUX - REPARATIONS GARANTIES

M. Gannord

114 bis, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 17-30

CADEAUX

**LIBRAIRIE
VOLTAIRE**

LIBRAIRIE - PAPETERIE
CLASSIQUE - CADEAUX

112, rue Houdan, SCEAUX
Tél. : ROBINSON 19-50

COMESTIBLES
VINS FINS

L. BANDIERA
Traiteur

Spécialités Françaises
et Étrangères

140, rte d'Orléans, SCEAUX
Tél. : ROB. 86-31

LIVRAISON A DOMICILE

MUNICIPALES

COLONIE DE VACANCES.

La colonie de vacances organisée par la Caisse des Ecoles de Sceaux aura lieu, comme tous les ans, au Château de Penchien, à Mansigné, dans la Sarthe.

Le séjour dans cette campagne convient parfaitement aux enfants qui peuvent goûter là, dans le calme, un repos salutaire.

Cette colonie aura lieu du 1^{er} juillet au 31 juillet et du 31 juillet au 2 septembre. On peut s'inscrire pour l'un ou l'autre séjour ou pour les deux.

Les bureaux de la Mairie reçoivent tous les jours les inscriptions. Les services municipaux sont à la disposition des familles pour tous renseignements complémentaires.

POUR L'EMBELLISSMENT DE SCEAUX.

La Municipalité étudie actuellement quelques aménagements susceptibles de rendre notre ville plus accueillante en lui donnant une allure plus coquette.

Déjà l'aménagement du carrefour boulevard Colbert - avenue Roosevelt (auquel le Conseil municipal a décidé de donner le nom de place Albert-Camus) a été apprécié.

La remise en état du terre-plein situé au croisement de la rue du Lycée et de la rue Raymond-Gachelin est actuellement entreprise. Une plate-bande fleurie remplace avantageusement les vieilles grilles et le panneau de signalisation qui sera déplacé.

Les voyageurs sortant de la gare auront ainsi une première vue plus agréable de notre petite cité.

INSCRIPTIONS POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE.

Les parents désireux de faire inscrire leurs enfants aux écoles de la Ville de Sceaux doivent se présenter à la Mairie, Bureau du Secrétariat, munis de leur livret de famille, ou d'une fiche d'Etat-civil de l'enfant, ainsi que des justifications de vaccination antivaricelleuse, antidiphthérique et antitétanique ou certificats de contre-indication. Fournir également justification de domicile.

VACANCES A MANSIGNO.

La colonie de vacances de nos « anciens » a pris le départ et un bon départ: le 25 mai. Ils sont 30 à jouer jusqu'au 22 juin du soleil printanier (espérons-le!) et du bon air au château de Penchien, aimablement prêté par la Caisse des Ecoles.

Comme les années précédentes, la tendresse « maternelle » de leur dévouée directrice M^{me} Defoort, ne leur fera pas défaut et lorsque viendra le moment du retour tous soupireront « déjà »!

En attendant bonnes et joyeuses vacances!

FETE DU CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS ET CULTURE (PATRONAGE).

De joyeux chants, des évolutions gracieuses, des danses populaires, des jeux, de l'entrain, de la gaieté, voilà ce qu'on pouvait admirer le jeudi après-midi 11 mai dans la cour de l'Ecole des Garçons du Centre.

M. Caraman représentait Monsieur le Maire empêché, M^{me} Le Chevallier les Conseillers municipaux; les représentants du Comité d'administration de la Caisse des Ecoles avaient tenu à honorer de leur présence cette joyeuse manifestation. Nombreux étaient aussi les parents et les amis venus pour admirer le déroulement de cette fête.

Spéctacles et jeux étaient animés par M^{me} Morère, directrice de ce Centre, assistée par les si dévoués moniteurs et monitrices.

TOUT POUR L'ENFANT

CONFECTION — JOUETS — VOITURES D'ENFANTS

Mic

4, rue du Docteur-Berger (face l'Eglise) - ROB. 19-46

Chacun a pu se rendre compte de la valeur éducative de ce patronage, qui n'est pas une simple garderie, mais un véritable centre culturel.

Les exercices physiques, les savantes évolutions, les travaux exposés le démontrent pertinemment.

La grande sortie en autocar est fixée au jeudi 15 juin.

« LES ECHOS » DU PATRONAGE MUNICIPAL.

Honneur aux sportifs du « Patro ». Nos footballeurs benjamins (équipe seconde) ont joué les quarts de finales du Critérium parisien et se sont inclinés devant La Varenne, après un match ayant permis de belles phases de jeu, c'était la première défaite de la saison.

Bravo! pour nos jeunes espoirs.

Les trois autres équipes ont fait honneur à leurs entraîneurs (tous deux professeurs d'éducation physique) en se qualifiant pour les 1/8 de finale, en championnat de Paris E.S.E.P.

Les 4 équipes de foot (2 minimes, 2 benjamins) continuent à jouer chaque jeudi des rencontres amicales.

Jeudi 20 avril contre le Patronage de Bagneux, les minimes ont gagné 8 à 0 et les benjamins perdu 3 à 2; quelques séances d'acrobatie élémentaire vont les maintenir « en forme »...

L'équipe féminine de basket, créée cette année avec 11 filles, s'entraîne assidûment et doit rencontrer en mai plusieurs équipes de banlieue et faire ainsi ses « premières armes ». Déjà la cohésion et la bonne entente règnent parmi ces joueuses et l'on pense à s'inscrire l'an prochain en championnat.

Quant à nos benjamins handballeurs, ils se disciplinent et font de bons « tirs au but ». Alain R... a le « punch », les 2 goals bloquent dur... Ali... passe enfin sa balle et le « capitaine » prend son rôle au sérieux.

Sont prévues deux rencontres amicales contre Pantin et Lakana.

Dans les équipes de plus jeunes « les verts », les « rouges-verts », on s'initie à la passe de hand, au blocage et au shoot du foot. Chez ces petits de 10 ans, déjà les « adroits » se remarquent.

Les « bleus » (8-9 ans) manient aussi bien le ballon, que... la gouge en minogravure, où les ciseaux en découpage, avec les petits « oranges » (7 ans) équipe de bons petits diables.

Chez les filles, les petits « rouges » (10-11 ans) et les « jaunes » (8-9 ans) partagent leur après-midi, entre les grands jeux (piste, ballon, relais) et les travaux manuels (décoration): quelques belles réussites ont été exposées le 11 mai.

L'équipe rouge est initiée à la flûte douce, et quelques filles conquises par cette activité ont voulu acheter « leur » flûte; l'équipe jaune, bricole avec le raphia, et les 2 équipes se retrouvent autour de l'accordéon pour combiner adresse de pas de danses, légèreté, rythme: deux bonnes équipes vivant bien leurs loisirs.

Nos « poussins » (6-7 ans) s'égayent dans le parc, par beau temps, ou gâchent le plâtre et... les crayons de couleur, tissent également sous l'œil vigilant de leurs trois monitrices. Ils parlent souvent de leur voyage en métro (qui « marche à l'envers » qu'il retour), des marionnettes du Luxembourg, des manèges où ils ont fait... deux tours, et attendent d'être « grands » pour aller eux aussi, au Théâtre Récamier, au zoo, au Stade Coubertin, à la caserne de pompiers et... « jouer au foot ».

CANNAGE DE CHAISES

G. LEFEBVRE

Aveugle de guerre

27, rue des Cheneaux

SCEAUX — Tél. ROB. 15-73

Entreprise Générale

de tous travaux de bâtiment

ALALARDE

BUREAUX ET CHANTIERS

4, avenue Jules-Guesde

Tél.: ROB. 11-76

BIERES: CHAMPIGNEULLES
« PRINCESS » Valbourg « PILLS »
GALLIA ET VALBOURG
HELDENPILS - EKLA - TUBORG
METEOR PILS

Brasserie de l'Epi d'Or
F. SALSON

7, av. Jules-Guesde, SCEAUX
Téléphone: ROB. 03-53

LE FLORIAN

R. BONNEMAISON

CAFE - RESTAURANT

37, rue Houdan, SCEAUX

Tél.: ROB. 02-95

LE PASSE LE PRESENT

198, rue Houdan, SCEAUX
Angle de la Gare Métro: Robinson

Téléphone: ROB. 55-59

Tous objets anciens et modernes
Meubles - Objets d'art - Lustrerie
Bibelots - Tapis - Orfèvrerie
Tableaux - Linge - Vaisselle - etc.

ACHAT - VENTE - ECHANGE

SUR RENDEZ-VOUS
SE REND A DOMICILE



NOMBLOT-BRUNEAU

POUR TOUTES VOS PLANTATIONS

BOURG-LA-REINE — Boîte Postale n° 5 — ROBINSON 05-02

PÂTISSERIE CONFISERIE

DANNEBEY et BLANC

Bomer & Amary

Successieurs

21, rue Houdan - Sceaux

LUNCHS - DINERS
RECEPTIONS

Tout à votre service
à ROB. 00-27

Photo Ray-Gill

Place de l'Eglise, SCEAUX
Téléphone : ROB. 33-09

IDENTITES - PORTRAITS
TRAVAUX AMATEURS
NOIR ET COULEUR

GRAND BAZAR FLORIAN

A. Thiebaut

ARTICLES DE MENAGE
— QUINCAILLERIE —
NOVEMAIL - MECCANO
DINKY TOYS - HORNBY

43, rue Houdan - ROB. 00-38

LIBRAIRIE - PAPETERIE
DU LYCEE

M. DESELLE

TOUTES LES NOUVEAUTES

79, rue Houdan - SCEAUX
TELEPHONE : ROB. 34 - 95

GALLET, DELAGE et C^{ie}

17, RUE DU 14-JUILLET
KREMLIN-BICETRE (Seine)
Tél. ITA. 05-53 - 21-53 - 21-54

- Eclairage public -
- Signalisation -
Réseaux électriques
H.T. et B.T.

Force - Lumière

UN SERVICE INDISPENSABLE : L'ENLÈVEMENT

Comme l'indiquait M. Guldner, Maire de Sceaux, dans un éditorial de ce bulletin, le but de cette publication est d'informer nos concitoyens des différents aspects de la gestion communale.

Parmi les problèmes qui se posent à l'élu municipal, notamment lors du vote du budget, il en est sur lesquels il peut exercer un choix. Il lui est possible en effet d'accorder une priorité à certaines réalisations plutôt qu'à d'autres. Mais il faut bien reconnaître que cette possibilité d'action est malgré tout assez faible dans le cadre du budget ordinaire. En effet, il convient préalablement à toute réalisation d'assurer le fonctionnement des services réguliers indispensables à la vie de la collectivité.

Parmi ces services, il en est qui représentent pour la commune une charge financière importante. Tel est le cas du service d'enlèvement des ordures ménagères.

En raison de l'augmentation sensible, au cours des dernières années, du nombre d'habitants à Sceaux, les moyens techniques de ce service sont devenus rapidement insuffisants. Le volume total par mois représentait 2.300 tonnes en 1955. Il est maintenant de 3.900 tonnes.

Il convient de remarquer que suivant les saisons la quantité des ordures ménagères collectées est très variable et peut aller du simple au double.

C'est ainsi par exemple que les moyennes journalières extrêmes de l'année 1960 ont été de :
15,038 tonnes en janvier ;
7,683 tonnes en août.

COLLECTE.

L'organisation de la collecte des ordures ménagères est sans cesse en cours de modification en raison de l'augmentation constante du chiffre de la population.

Actuellement, la collecte est assurée au moyen de deux bennes spéciales à compression et d'une benne travaux qui doit être prochainement remplacée par une benne spéciale à compression.

Le service sera alors assuré par trois bennes étanches d'une capacité de 14 m³ environ et d'une charge utile moyenne de 6,500 tonnes environ.

Chaque véhicule, servi par deux éboueurs, parcourra le tiers de la ville, les itinéraires établis tenant compte de la densité de la population des secteurs intéressés.

Ce service fonctionne tous les jours ouvrables et dessert toutes les voies de la Commune.

Après des essais effectués avec des véhicules de différents constructeurs, le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition présentée par la Société SOCIMA :

Benne à compression et chargement continu type ROTO-PAC de 14 m³ de capacité, tôlage Duralinox monté sur châssis SAVIEM type 1L 25/4 normal.

Son dispositif de chargement et de compression comportant une noria de chargement constituée par deux chaînes à galets entretoisés par des palettes et un fouloir mù par un excentrique et synchronisé avec la noria doit convenir parfaitement au service demandé.

EVACUATION.

De même le mode d'évacuation des ordures ménagères a été modifié en raison des circonstances.

Jusqu'en 1940 les ordures ménagères étaient déposées par couches atteignant 6 m d'épaisseur dans un très vaste terrain éloigné de toutes habitations. Après une auto-fermentation de six mois environ le compost obtenu était utilisé directement par le propriétaire du terrain pour fertiliser ses champs.

Pendant la période 1940-1944, en raison de la pénurie des transports, la Commune de Sceaux a été autorisée à évacuer ses ordures ménagères dans une décharge située à proximité de la Ville.

Dès 1945, cette formule peu hygiénique fut abandonnée et depuis cette date les ordures ménagères sont évacuées par wagons à la gare de Montrouge-Châtillon.

TRAITEMENT.

Ces ordures, après avoir subi un traitement mécanique et biologique, deviennent un engrais apprécié pour les terres à betteraves de l'Oise et les terres à vignes de Champagne.

Bien que ce procédé semble particulièrement souhaitable, sa vulgarisation reste limitée en raison du coût des transports.

Depuis le 1^{er} avril 1955 la Ville de Sceaux a adhéré au Service départemental d'évacuation et de traitement des ordures ménagères du département de la Seine.

L'exploitation en est assurée par E.D.F. qui s'est substitué à la Société T.I.R.U., instituant un service spécial dénommé : Service du Traitement Industriel des Résidus Urbains.

Puisque l'occasion nous est donnée de le faire publiquement, nous tenons à remercier ceux qui assurent le fonctionnement de ce service à la satisfaction de tous. Leur travail pénible et parfois dangereux est indispensable à la vie de la collectivité et nous sommes persuadés de refléter les sentiments de la population scéenne en l'associant à ces remerciements.

Les poubelles réglementaires.

Il est possible d'ailleurs à chacun d'entre nous de leur faciliter leur travail en nous conformant aux prescriptions réglementaires. Rappelons en effet que les poubelles réglementaires doivent être munies de couvercles et qu'elles ne doivent con-



ÈVÈMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

tenir que les ordures ménagères, à l'exclusion des détritiques de jardins et les produits d'élagage dont l'incinération doit être assurée par les intéressés.

Certaines villes s'orientent vers le système qui consiste en des boîtes de présentation uniforme dont l'ouverture est conçue pour s'adapter à des camions d'enlèvement spécialement aménagés.

Le système paraît satisfaisant au point de vue technique, mais il appelle aussi certaines réserves du point de vue juridique.

En effet, les pouvoirs de police ne permettent pas au Maire d'imposer aux particuliers l'achat d'une poubelle normalisée. Des arrêts de jurisprudence, il résulte que si le Maire peut obliger des particuliers à utiliser des récipients remplissant certaines conditions, il n'a pas le droit d'imposer le choix d'un modèle d'une marque déterminée.

Il paraît donc difficile, en pratique, soit que le Maire impose aux particuliers l'achat d'une poubelle normalisée, soit que la Ville acquière en bloc la totalité des poubelles et les revende aux habitants ou les mette à leur disposition moyennant une redevance.

En raison de ces inconvénients, l'étude de cette solution, qui avait été envisagée pour la Ville de Sceaux, n'a pas été poursuivie, notamment à cause de l'augmentation du prix de revient et de la durée du colléctage.

Comment est calculée la taxe.

En compensation du service rendu aux particuliers, lorsqu'elle a organisé un service d'enlèvement des ordures ménagères, la Commune perçoit une taxe. Le taux adopté doit, dans la limite du maximum légal, être fixé de manière à ce que le produit de la taxe couvre, sans les dépasser, les dépenses du service.

Selon l'article 1510 du Code général des impôts le maximum est égal à 150 % du revenu imposable.

La taxe porte sur toutes les propriétés assujetties à la contribution foncière ou temporairement exemptées de cette contribution. Elle est établie d'après le revenu net des immeubles servant de base à la contribution foncière. En ce qui concerne les immeubles temporairement exonérés de cette contribution, la base de la taxe est déterminée par comparaison avec le revenu net attribué aux locaux similaires soumis à l'impôt foncier.

Les rôles sont établis et recouverts et les réclamations instruites et jugées comme en matière de contributions directes.

Nous essayerons dans de prochains articles d'étudier le fonctionnement d'autres services municipaux tels que le logement, la bibliothèque, l'Éta-civil et la Crèche municipale, etc... C'est, semble-t-il, un excellent moyen d'associer la population à la vie de la Commune en lui permettant de mieux percevoir les problèmes que doit résoudre un Conseil municipal.

QUELQUES ARTICLES DE L'ARRETE MUNICIPAL CONCERNANT LA PROPRETE ET LA SALUBRITE.

Article 1^{er}.

Le service de l'enlèvement des ordures ménagères commence à 6 h. 30 du matin, toute l'année.

Article 2.

Le dépôt des poubelles sur la voie publique ne pourra se faire que le matin et au plus tard au moment du passage des voitures de nettoyage. Il est formellement interdit d'en déposer dans la soirée.

Article 6.

Conformément à l'article 55 du règlement sanitaire, les ordures ménagères devront être placées dans des récipients spéciaux qui devront être déposés aux heures indiquées à l'article 1^{er} et rentrés dans les maisons après le passage des boueurs.

Ces récipients ne devront pas excéder les dimensions suivantes : longueur 60 cm, largeur 40 cm, hauteur 38 cm, soit un cube d'environ quatre vingt litres. Pour les boîtes cylindriques, diamètre 65 cm, hauteur 46 cm.

Dans les maisons habitées par plusieurs ménages, la fourniture et l'entretien des boîtes à ordures incombent au propriétaire de l'immeuble. Il ne devra être déposé dans ces boîtes que les ordures ménagères.

Les chiffons contaminés doivent être brûlés et non jetés dans les boîtes à ordures.

Article 10.

Il est défendu d'étendre aux croisées donnant sur la voie publique, pour les y faire égoutter ou sécher, des pièces de linge ou étoffes quelconques.

Il est interdit de secouer sur la voie publique, après dix heures du matin, des tapis ou autres objets pouvant salir, gêner ou incommoder les passants.



Pour pallier les difficultés de recrutement de personnel le service du nettoyage a été pourvu d'une balayeuse-ramasseuse « ROLBA ».

Ce véhicule, particulièrement utilisé pour le nettoyage des caniveaux, balaye au moyen de balais en acier montés sur axe vertical et ramasse par aspiration les ordures, les gravois, les feuilles mortes, etc.

**CITROEN
PANHARD**

A. BESOMBES

2 à 8, RUE DE FONTENAY

Téléphone : ROBinson 16-77

FLEURS NATURELLES

Toutes plantes de décoration

INTERFLORA

ALIX & LO

Anc. Etablissements Champion

152, rue Houdan, Sceaux

Téléphone : ROB. 01-52

— LIVRE A DOMICILE —

LA NOUVEAUTÉ

Mme D. LEPETIT

Gaines « Chantelle » - Corsets
Soutien - Gorge « Lou - Star -
Empreinte » - Lingerie « Neyret -
Kayser - Lejaby »
Bas « Exciting - D.D. »

19, rue Houdan, SCEAUX

Téléphone : ROB. 41-17

L'ÉMERAUDE

LAFFERE-SEURAT

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations - Transformations

JOAILLERIE - ORFEVRERIE
Réargenture

33, RUE HOUDAN

— SCEAUX —

**EXTERNAT
St-JEAN-BAPTISTE**

(COURS COMPLEMENTAIRE)

7, rue du Docteur-Berger

Téléphone : ROBinson 19-01

BOUCHERIE DES ECOLES

P. CARRE

19, rue des Ecoles - Sceaux

Tél. ROB. 30-27

LIVRAISON A DOMICILE

POMPES FUNEBRES GENERALES

66, boulevard Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - VOL. 08-90

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE DE LA VILLE DE SCEAUX
BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

Société Anonyme au Capital Libéré de 31.500.000 NF
Fondée en 1848

A. DELAGE

& Cie

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

52 - 54, avenue de Robinson
PLESSIS - ROBINSON

Tél. : ROBINSON 81-00

SIMCA

Ets M. BILLET

CONCESSIONNAIRE

11, rue de Penthièvre, Sceaux
Téléphone : ROBINSON 19-49

FLEURS NATURELLES

M. Taurrette

71, RUE HOUDAN
— SCEAUX —

Téléphone : ROBINSON 26-42

« FLEUROP »
« INTERFLORA »

GILBERTE et JEAN

COIFFURES DAMES
PARFUMERIE - ESTHETIQUE

27, rue Houdan, SCEAUX
Téléphone : ROBINSON 20-81

MAMY

JOUETS - LAYETTE - PUERICULTURE - VOITURES D'ENFANTS
SPECIALISTE TRAINS JOUEF - HORNBY - FLEISCHMANN

14, rue du Docteur-Roux, SCEAUX - LES BLAGIS

SCEAUX - INFORMATIONS

LA FETE DES MERES.

La Commune n'est-elle pas une grande famille ? Il est donc normal qu'elle aussi fête les mères. Avec un jour d'avance, le samedi 27 mai, c'est dans la salle des baraquements, le soleil ne s'étant pas montré favorable, que 16 mères de famille recevaient des mains de Monsieur le Maire, diplômés et médailles.

Auparavant, elles avaient pu apprécier les danses et les chants exécutés par les tout petits de nos deux groupes scolaires et de l'Externat Ste-Jeanne-d'Arc. Pour clôturer, la chanterie à Cœur Joie tint à dire, elle aussi, bonne fête aux mamans.

Goûter et fleurs furent les bienvenus et nous remercions tous ceux et celles qui avaient bien travaillé à la réussite de cette fête.

Aux mères médaillées, nous redisons nos félicitations et notre joie et nous espérons les revoir plus nombreuses encore l'an prochain.

PENTECOTE 1961 : SEJOUR D'UNE DELEGATION SCEENNE A CAMBERWELL.

Pour répondre à l'invitation lancée par notre sœur jumelle de Camberwell, c'est le vendredi 19 mai, vers 20 h. 30 que s'envolait du Bourget, la délégation scéenne à destination de Londres. Délégation importante de 27 personnes (26 adultes et un grand garçon de 11 ans, excellent représentant de ses petits camarades auprès des jeunes Anglais), conduite par M. Guldner, assisté de deux adjoints : M^{me} Le Chevallier et M. Logan. De nombreux conseillers municipaux participaient à ce voyage, où tous les quartiers de Sceaux étaient représentés.

L'arrivée en pleine nuit, au-dessus de Londres, à quelque chose de féérique : toutes les lumières allumées dans les rues et les maisons donnent un caractère de fête à la ville. A l'aéroport nous attendaient quelques membres du Comité des Relations Internationales de Camberwell, autour du Maire : Alderman G.S. Burden, et de Miss G. Johnson, la secrétaire générale du Comité et grande animatrice de notre séjour. Transport en autocar à la « Mairie » de Camberwell, où une banderole tricolore portait en français, un souhait de bienvenue. Nous étions alors remis entre les mains de « nos familles d'accueil » qui allaient s'ingénier pendant ces trois jours à rendre notre séjour le plus agréable possible.

Le samedi matin, laissé libre, a permis à nos concitoyens de se familiariser avec la monnaie anglaise. Réservée généralement aux courses ou aux visites spécialisées : école d'infirmières, bibliothèques (les préoccupations professionnelles ne perdaient pas leurs droits malgré l'atmosphère générale de vacances), cette matinée a été bien employée.

A 14 heures, nous nous retrouvions à la Mairie de Camberwell d'où des autocars nous ont emmenés pour une après-midi de détente au « Battersea Festival Park », parc d'attractions foraines très prisées des Londoniens, ce qui nous a permis de participer à une après-midi typique de loisirs des travailleurs anglais. Après l'habituelle tasse de thé, destinée à nous remettre des émotions causées par le toboggan ou les montagnes russes, nous avons repris le chemin de Camberwell. Retour « à la maison », mais la journée ne s'achèvera que tard le soir, après une

grande réception donnée dans la Galerie de Peinture de Camberwell. Réception très amicale qui réunit près de 200 personnes ayant déjà été en contact avec Sceaux, d'une manière ou d'une autre : échanges, visite... Aux danses habituelles, succèdent les traditionnelles danses britanniques qui unissent dans la même farandole toute la société.

Le dimanche de Pentecôte est réservé à la vie familiale. C'est l'occasion de pique-niquer pour découvrir la campagne anglaise, si jolie avec ses vieux cottages ornés de fleurs, ses chemins creux, ses grands châteaux de l'époque élisabéthaine...

Le lundi 22 mai nous voit très affairés : c'est la journée intellectuelle du séjour. Le matin, promenade dans Camberwell et ses jardins, notamment Dulwich Park où d'extraordinaires Rhododendrons de toutes les couleurs mériteraient une visite plus longue. Nous avons ensuite la chance de voir les toiles conservées à la South London Art Gallery, ouverte spécialement pour nous, et où le Conservateur nous fait admirer ses richesses : Rembrandt, Rubens, Murillo, sans compter quelques très belles œuvres françaises de N. Poussin, de Claude Lorrain, un Watteau... En route pour le centre de Londres où un excellent repas nous est servi dans un restaurant décoré à l'ancienne : c'est une grande table de plus de 60 couverts... A la fin du repas des toasts sont portés, à la Reine bien sûr, mais aussi selon la coutume anglaise de convives à convives qu'on veut honorer. Dans leurs allocutions, les Maires de Camberwell et de Sceaux disent leur joie d'être réunis et d'avoir ainsi la possibilité de se découvrir proches et amis pour œuvrer ensemble à la construction d'un monde plus fraternel. C'est en effet, la marque de ce séjour où nous faisons connaissance de « l'intérieur » avec les familles anglaises et où nous nous découvrons si proches malgré les différences de langue, d'éducation... de nourriture : il faut bien le dire, pour des Français, même cela compte !

L'après-midi est consacré au « Tour de Londres » en car qui nous emmène de Buckingham-Palace à la Cité, après un arrêt très intéressant pour visiter le Parlement : Chambre des Lords, Chambre des Communes, Big Ben, vue sur la Tamise. Nous rentrons à Camberwell pour un dernier repas commun dans la Galerie d'Art municipale.

Le mardi matin nous retrouverons nos hôtes pour un dernier au-revoir dans le hall de la Mairie avant de rejoindre l'aéroport, de retrouver notre petit avion qui nous a sagement attendus pendant ces trois jours et de rentrer en France en survolant la mer, la Normandie, l'Île-de-France, Versailles pour finalement nous poser à Orly... chez nous.

NOCES D'OR.

C'est avec joie que le 6 mai, nous recevions à la Mairie M. et M^{me} Labarrière, qui fêtaient ce jour-là leurs noces d'or. Bien que n'ayant pas de descendants, M. et M^{me} Labarrière étaient entourés d'une foule de parents et d'amis venus les féliciter. Ils sont tous deux de vieux Scéens et jouissent de l'estime et de la considération de tout leur quartier. Nous leur souhaitons de longues et heureuses années et leur donnons rendez-vous pour les noces de diamant.

Clinique Chirurgicale

Conventionnée par la Sécurité Sociale Civile et Militaire
Les principales Mutuelles - S.N.C.F. - Art. 13

CHIRURGIE GENERALE - RADIOLOGIE

AMBULANCE JOUR ET NUIT

25, avenue Lombart - Fontenay-aux-Roses
Téléphone : ROBINSON 35-61 et la suite

NECROLOGIE.

Le 8 mai dernier, près d'Alger, a été tué au cours d'une opération militaire le sergent François Gaunord.

Tous les Scéens connaissent M^{me} Gaunord, sa mère, dont la bijouterie est installée 114, rue Houdan. Les plus anciens savent que le père du jeune militaire a été une victime de la guerre 1939-1945.

La Rédaction du Bulletin s'incline devant la douleur de M^{me} Gaunord et l'assure ainsi que sa famille de ses sentiments de très vive sympathie.

Le 31 octobre 1960, nous avions la joie de fêter le 70^e anniversaire de mariage de M. et M^{me} Proust; le 21 février 1961, M. Proust entraînait dans sa 96^e année et nous lui renouvelions nos vœux de longue et heureuse vie.

Ce n'est plus ici bas que nos vieux amis célébreront maintenant leurs anniversaires. Le 11 avril nous conduisions M^{me} Proust à sa dernière demeure, et celui qu'elle avait entouré de tant de soins et de tant d'amour la rejoignit dans la tombe le 14 mai. Ce fut là, avait-il dit, leur plus longue séparation!

A leurs enfants et petits-enfants, doublement éprouvés, nous redisons toute notre sympathie. Nous partageons leur peine comme l'an dernier nous partageons leur joie.

ETAT-CIVIL.

Naissances :

Lecroq Nadine; Durand Philippe; Lebrun Francisca; Guichard Gaëlle; Privat Franck; Camplo Vincent; Chalant Eric; Fermingeat Florence; Delmotte Catherine; Roche Jean-Philippe; Chevalier Hervé; Darcel Isabelle; Eckert Thierry; Larriou Catherine; Delamarre Frédéric; Dautresme Jacques; Géromini Bernard; Bonnelais Lydia; Turlot Jean-François; Debare Aline; Marandin Isabelle; Passobosc Pascale; Larchier Sophie; Trinckquel Jean-Pierre; Van Driessche Eric; Guillet Bruno; Lemasson Olivier; Queffelec Erwan; Ledoux Florence; Foucher Yves; Picq Pierre; Lurati Patricia; Schillinger Béatrice; Bruderlein Michel; de Coucy François; Lennert Francis; Papoulias Claire; Guilbot Christian; Kerhrom Jean-Michel; Krausz Pascale; Krausz Sylvie; Choquet Marc; Lesire-Ogrel Marc; Légrée Jean-Michel; Abel Philippe; Ladevèze Catherine; de Sainte-Marie Raphaël; Hamon Christiane; Nicol Frédéric; Picheral Isabelle; Kharoubi Arielle; Lukovic Sophie; Roger Christophe Marc; Etievant Martine; Segond Hervé; Brun François; Zampolin Claudie; Lledo Philippe; Darni Eric; Roger Muriel; Angel Fabrice; Capillon Patricia; Rousselet Evelyne; Siros Frédéric; Giraudot Catherine; Ncisette Muriel; Bardey Etienne; Folleniant Corinne; Rayer Gilles; Comar Claire; Jarry Guillaume; Richard Didier; Eyinga Mvèlle Philippe; Souilhol Catherine; Boussin François; Joanicot Ines; Vieil Loïc; Vieil Christophe; Zobler Benoit; Pasquier Marie-Claire; Bochet Lucien; Bois Philippe; Court Patrice; Delattre Christian; Pradon Marie-Hélène; Lorant Annette; Meline Yves; Crenon Bruno; Borgnon Julie; Pertriaux Thomas; Leclercq Sophie; Nonie Alain; Wimart Eric; Denoble Eric; Fabre Alain; Buffet Brigitte; Le Thoic Pascal; Darrigade François; Godefroy Odie; Touraille Patrick; Basset Manuel; Thara-Genoïno Fabrizio.

Publications :

Aubert Claude et Boissière Colette; Michelis Jean et Vialard Nicole; Thuillier Jean et Ranc Claudine; Marme Gérard et Tual Yvonne; Segal Jean et Tassin Jeannine; Journet et Delort Josiane; Sanchez Munoz Jecn et Chevillon Christiane; Heinz Manfred et Tuffery Marie-Christine; Durand René et Roussel Suzanne; de Cointet de Fillain Antoine et Tournaire Christianne; Mansilla Latasa Eugénio et Martinez Terol Jacinta; Baumont Claude et Garin Colette; Baudet Claude et Bacle Monique; Rioul René et

Gosset Danielle; Papoulias Charles et Panou Marie; Gaudard Jean et Lorgeoux Marie; Blossville Jean et Launay Colette; Bayol André et Gentet Françoise; Berthelot Jack et de Kermadec Christiane; Petit Jacques et Duchesne Marie; Morère Jean-Louis et Moller Ingeberg; Halluin Georges et Besson Jeannine; Berschoore Gérard et Alidières Geneviève; Bellanoe Jacques et Duprilot Marcelle; Fouregaud Robert et Lavaud Liliane; Ditroy Akos et Belin Nicole; Lajois Hubert et Chalumeau Marcelle; Thomas André et Dane Annie; Desobeaux René et Denerf Monique; Monthéard Paul et Schnyder Christl; Braeuer Jean-Pierre et Chantereau Monique; Thomeret Marcel et Liverneaux Josiane; Joly Gilbert et Nigon Victorine; Tamby Louis et Delor Caroline; Margely Daniel et Sanson Danièle; Heck Gilbert et Dumas Louise; Trystram Didier et Valcke Martine; Goureau Jean-Pierre et Garrigue Marcelle; Collet Théodore et Galais Monique; Boscals de Réals René et Dupont de Dinechin Geneviève; Robert Jean-Pierre et Pradier Marie-Thérèse; Choquet Gustave et Brufat Yvonne; Béchet Claude et Barrière Marie-Yvonne; Dulphy Victor et Prod'homme Joséphine; Scuplikova Kirill et Batalin Alla; Besche Christian et Salvé Renée; Depreux Jacques et Comme Corneille Cunégonde; Chanavat Constant et Gautier Gabrielle; Leblon Bernard et Courty Monique; Robineau Jacques et Baqot Thérèse; Schahl Gilbert et Deschamps Marie-Claude; Bousson Daniel et Balard Jeannine.

Décès :

Jany Berthe, épouse Cambon; Méchet Clémentine, épouse Mayeur; Barbier Pauline, épouse Millot; Spilers René; Leflève Louise Adèle, épouse Pleuvry; Charhon Florence; Mangon Roger; Dufin Pierre; Coignard Bruno; de Landerset Jane, veuve Bergeret de Frouville; Hamon Christiane; Gattegno Robert; Guiller Gustave; Suc Jean; Mialoux Marie; Klein Rozsa, veuve Braun; de Bernardise Eloïse, veuve Piazzini; Dessalle Martine; Gancia Catherine, veuve Courier; Delabarre Anaïs, veuve Messager; Simon Eugène; Presmann Gisèle; Judenne Louise; Citron René; Radigaud Marie, veuve Pichenot; Kotto-Ekambi Patrick; Gossart André; Leveille Charles; Lemasson Anna, veuve Mauviel; Hachet Fernande, épouse Rogissart; Genfray Louise, épouse Proust; Périé Ernest; Jacquelin Louise; Mauboussin Marcelle; Scaflida Marie, épouse de Groote; Cabre Marie; Lempote Marie-Jeanne; Hennequin Pierre; Gachelin Charles; Caron Louis.

RADIO - TELEVISION
ARTS MENAGERS
SONORISATION - PHOTO

TOUS DEPANNAGES RAPIDES

TÉLÉ PONT-ROYAL

212, avenue A.-Briand, BAGNEUX
Face au Métro Bagneux
Téléphone : ALEsia 44-32

Dép. Off. Philips - Schneider
Dépan. Tél. dimanches et fériés :
2, r. L.-Blum, Sceaux - ROB. 65-87

**Clinique Chirurgicale
D'ANTONY**

CHIRURGIE - RADIOLOGIE
GYNECOLOGIE - MATERNITE
ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR

11 bis, avenue de la Providence
— Téléphone : BERny 05-02 —

Convention avec la Sécurité Sociale
et les principales Mutuelles

A 100 mètres de la Gare du
Métro « Antony »
et des Autobus 188 et 196

La
Maison de la Presse
— Germain Basler

98, rue Houdan - ROB. 00-50

JOURNAUX - PUBLICATIONS

LIBRAIRIE — PAPETERIE
MAROQUINERIE

DROGUERIE GENERALE
S C E E N N E

L. FRELAT

COULEURS - VERNIS
-- PAPIERS PEINTS --

LINO - VERRES A VITRES
Toutes les Grandes Marques

88, rue Houdan - ROB. 21-49

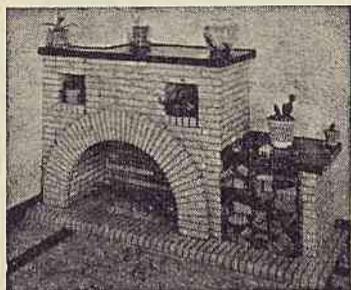
**MACHINES A ECRIRE
ET A CALCULER**

Distributeur agréé REMINGTON
Distributeur BURROUGHS
Machines à calculer

— VENTE —
Location de Machines à Ecrire
ACHAT - ENTRETIEN
REPARATIONS

IDÉAL-MÉCANIC

62, rue G.-Péri, Montrouge
Téléphone : ALEsia 22-75



Et RICHARD-LE DROFF

Avenue Gabriel-Péri, YERRES

Téléphone : 276

CHEMINÉES D'AUJOURD'HUI

Nombreux modèles, prix modérés. Livraison dans toute la France. — Catalogue M.F.E. sur demande contre 2 NF en timbres

EXPOSITION et VENTE :

35, avenue Philippe-Auguste, PARIS (11^e)

Téléphone : VOL. 51-65



L'ASSOCIATION « NUITS DE SCEAUX »

FESTIVAL 1961 - CENTRE CULTUREL

Reprenant le nom fameux des grandes fêtes qui eurent lieu aux XVII^e et XVIII^e siècle à Sceaux et à Châtenay, l'Association a été fondée pour faire revivre le passé de cette région, en essayant d'y recréer un centre musical et culturel.

Elle s'est donné également pour but d'aider les œuvres dans la mesure de ses moyens et de faire entendre, en province et à l'étranger, ses programmes de musique française.

Chaque année, un festival de musique française, se déroule dans les lieux mêmes des « Grandes Nuits de Sceaux ». Le Pavillon de l'Aurore, l'Orangerie, l'Eglise, le Parc de Sceaux, Châtenay, ainsi que le Palais Soubise, l'Hôtel de Rohan, l'Hôtel de Mansart-Sagonne à Paris, furent tour à tour le cadre de ces manifestations.

Les plus grands artistes apportent leur aimable concours aux programmes dans lesquels une place prépondérante est faite aux écoles anciennes et contemporaines françaises, et des séances sont réservées aux jeunes artistes et aux jeunes compositeurs.

Des spectacles sont créés spécialement, inspirés par l'histoire locale.

L'association participe aux émissions des radiodiffusions française et étrangère et de la télévision, ainsi qu'à différentes manifestations artistiques.

QUELQUES REALISATIONS.

26 mars 1944, présentation à Paris des extraits des « Nuits de Sceaux » de N. Bernier (1704).

1^{er} juillet 1945, premier concert au Pavillon de l'Aurore à Sceaux.

Octobre 1946, soirée dans le Château de Sceaux célébrant la création de l'Association « Nuits de Sceaux ».

1948, échanges culturelles et exécutions de programmes de musique française au Danemark, en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en province.

1955, reprise à Châtenay du « Temple de la gloire » de Rameau et Voltaire.

1956, « La musique en France à l'époque de Mozart ».

1957, concerts dans l'ancienne propriété de N. de Malézieu, dans les lieux mêmes où naquirent en 1699 les « Divertissements de Sceaux ».

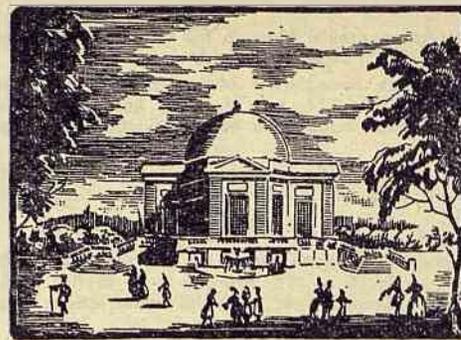
1958, « Divertissements de Marivaux » devant la grande façade illuminée de l'Orangerie.

1959, création d'un spectacle inspiré du poème provençal « Mireille » et donné près du lieu où vint Mistral.

1960, extension de l'activité de l'Association par l'ouverture du Centre Culturel.

Depuis bien des années les spectacles, concerts pour les étudiants, conférences, séances pour enfants poursuivaient des buts d'initiation.

Actuellement par des réunions et des cours, le Centre Culturel



LE SAMEDI 17 JUIN

de 18 heures à 19 h. 30 et de 21 heures à 22 h. 30

Salle de l'Ancienne Mairie de Sceaux
aura lieu la Réunion Générale du Centre.

Elle est ouverte à tous ceux
qui sont intéressés par ces questions.

se propose de créer à Sceaux et dans les communes voisines une atmosphère artistique propre à aider enfants et adultes à se grouper autour d'activités culturelles de qualité : peinture, dessin, modelage, art dramatique et toutes les branches de la musique.

Le spectacle donné par Sophie Laurence et quelques artistes de sa Compagnie à l'Ancienne Mairie fut admirablement interprété.

M. P.-E. Touchard qui avait bien voulu assister à cette représentation félicita les artistes qui avaient donné une excellente réalisation d'une œuvre particulièrement délicate : l'Echange, de Claudel.

Le Festival 1961 se déroule actuellement devant un public extrêmement nombreux et chaleureux malgré le temps souvent peu clément. Les auditeurs assistent avec ferveur, tant au Pavillon de l'Aurore, à l'Eglise, qu'à l'Orangerie à des programmes de musique française allant d'une époque très ancienne à la période contemporaine la plus à l'avant-garde, exécutés par les plus grands artistes français.

Deux séances sont réservées aux jeunes artistes et jeunes compositeurs. Le vendredi 19 mai dans l'Orangerie illuminée, exceptionnellement mise à la disposition de l'Association un important concert organisé avec le concours de la Radiodiffusion-Télévision Française, fêta le XX^e anniversaire du premier concert qui est à l'origine du Festival. Les solistes, l'Orchestre National et les chœurs de la R.T.F. donnèrent une excellente exécution d'une grande œuvre du XX^e siècle : Prométhée, de Fauré, ainsi que des extraits de l'Idylle sur la Paix, de Lully, qui rappelait le passé fastueux de ces lieux admirables.

Vous pouvez devenir membre de l'Association en versant une cotisation (fondateur 10 NF, adhérent 2,50 NF) au C.C.P. 5.557-52 Paris, 16, rue de la Flèche, Sceaux.

Renseignements : aux permanences et au secrétariat de l'Association « Nuits de Sceaux », 18 bis, rue de Penthièvre, Sceaux.



RENAULT LECONTE- COLLET

CONCESSIONNAIRES

9 & 11, AVENUE PASTEUR
BAGNEUX TEL. : ALE 99-20

Agence exclusive pour SCEAUX
E^{re} LOISEAU - 118, rue Houdan
ROB. 72-50



SCEAUX - INFORMATIONS (Suite)

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Nous avons relevé avec plaisir dans les récentes promotions les distinctions dont plusieurs de nos concitoyens ont fait l'objet dans l'ordre des Palmes académiques :

Commandeurs : M^{me} Miquel, directrice honoraire de lycée technique ; M. Noël, entrepreneur de travaux publics, administrateur de la Caisse des Ecoles de Sceaux.

SUCCES SCOLAIRES.

Trois élèves du Lycée Marie-Curie, M^{lles} Annie Goujard, Françoise Monceaux, fille de M. Monceaux, Conseiller municipal, et Anne Evelyne Scott de Martinville, ont obtenu au concours général des lycées et collèges respectivement les 2^e et 7^e accessits d'anglais et 6^e accessit de sciences naturelles (sciences expérimentales).

Nous sommes heureux d'adresser aux jeunes lauréates et à leurs professeurs, nos félicitations pour ces beaux succès.

AUGUSTIN-LOUIS CAUCHY.

En donnant à une de nos rues le nom d'Augustin Cauchy, la Municipalité de Sceaux honore un grand savant et un bienfaiteur de notre ville.

Né à Paris le 21 août 1789, au lendemain de la prise de la Bastille, Cauchy ne fut en rien un fils spirituel de la Révolution. Elevé dans le respect des croyances et des traditions de l'ancien régime, il s'y montra fidèle toute sa vie. Ce fut un enfant studieux qui attira de bonne heure, par ses dons exceptionnels, l'attention de savants comme Laplace et Berthollet. Polytechnicien en 1807, Ingénieur des Ponts et Chaussées, membre de l'Académie des Sciences en 1816, il ne devait interrompre sa carrière officielle qu'en 1830, par son refus de prêter serment à la Monarchie de juillet. Il devint alors et resta jusqu'en 1838 précepteur du Duc de Bordeaux en exil, avec le titre de Baron.

Cauchy fut considéré par ses contemporains, et il l'est encore de nos jours, comme un mathématicien de génie.

Ainsi que beaucoup de Parisiens, Cauchy aimait à trouver à Sceaux le repos de la campagne, dans sa propriété sise 46 rue Voltaire. Si le jardin a disparu avec la construction du Lycée Marie-Curie, la demeure subsiste, très bien conservée dans l'enceinte du lycée. C'est dans cette maison que Cauchy mourut le 22 mai 1857.

Les œuvres de bienfaisance avaient toujours une place de droit dans l'activité de Cauchy. C'est lui qui fonda la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et, dans ses dernières années, il consacra une bonne partie de son temps et de ses ressources à établir dans notre ville les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Aussi l'épitaphe de sa tombe, au cimetière de Sceaux, ne glorifie-t-elle pas le savant : elle rappelle seulement l'homme de bien qui avait donné aux œuvres sociales le meilleur de lui-même.

LES AMIS DU MUSEE DE L'ILE-DE-FRANCE.

L'ILE-DE-FRANCE AU TEMPS DES CALECHES.

Au moment des « Sputnik » et autres « Discover », évoquer le temps des calèches n'a rien d'un défi. Devant le rythme toujours rapide du progrès, l'homme éprouve encore plus le besoin de satisfaire son esprit en puisant dans son lointain passé.

Quelle meilleure occasion que l'exposition de « l'Île-de-France au temps des calèches » qui se déroulera jusqu'au 15 septembre 1961 au Musée de l'Île-de-France dans le cadre reposant du parc de Sceaux.

L'exposition est ouverte en semaine de 14 h. à 18 h. et les samedis et dimanches de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SCEAUX.

A l'issue de son assemblée générale tenue à la Salle des Fêtes de l'Ancienne Mairie de Sceaux, le Bureau a été ainsi constitué pour 1961 :

Président : BESNARD Emmanuel.

Vices-présidents : MERY Maurice, FAVRE Gaston.

Secrétaire général : PIEDFERRE Pierre.

Secrétaire adjoint : SEURAT Pierre.

Trésorier général : BRIZOU Georges.

Trésorier adjoint : DASVID Louis.

Porte-drapeau : GUILLOIS Edmond.

Commissaires aux comptes : LEDUC, LESAGE, COMPTOUR.

Commission des fêtes : DASVID, GUILLET.

Une permanence est ouverte tous les premiers dimanches de chaque mois, Café Raoul, à côté de l'Eglise de Sceaux.

FERMETURE DES BOULANGERIES

TABLEAU DE ROULEMENT POUR L'ETE 1961

QUARTIERS DU CENTRE.

M. PAPINEAU, 102, rue Houdan.

Fermeture du 30 juin au 27 juillet inclus.

Congé hebdomadaire supprimé le jeudi 3 août.

M. FOSSARD, 78, rue Houdan.

Fermeture du 4 au 31 juillet inclus.

Congé hebdomadaire supprimé les lundis 14 et 28 août.

M. BILLIAT, 63, rue Houdan.

Fermeture du 13 juillet au 9 août inclus.

Congé hebdomadaire supprimé le lundi 21 août.

M. CHAPLAIN, 49, rue Houdan.

Fermeture du 3 au 30 août inclus.

Congé hebdomadaire supprimé les mardis 11, 18 et 25 août.

M. ROUSSELET, 6 rue du Docteur-Berger.

Fermeture du 12 août au 8 septembre inclus.

Congé hebdomadaire supprimé les jeudis 13, 20 et 27 août.

QUARTIER DES BLAGIS.

M. BON, Centre Commercial des Bas-Coudrais.

Fermeture du 4 juillet au 1^{er} août inclus.

Congé hebdomadaire supprimé les lundis 14, 21 et 28 août.

QUARTIER DE ROBINSON.

M. DEVINAT, 1, avenue des Quatre-Chemins.

Fermeture du 3 au 30 août inclus.

POUR LES MALADES ADMIS EN CHIRURGIE A L'HOPITAL BROUSSAIS.

La Direction générale de l'Administration de l'Assistance Publique nous informe qu'à dater du 1^{er} avril 1961 les malades de la commune de Sceaux dépendant de la circonscription de chirurgie de l'Hôpital Broussais seront rattachés à la circonscription de chirurgie de l'Hôpital de Vaugirard.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

JUIN

4 M. VIGUIER 18 M^{me} LEBLANC.
11 M^{me} WEBER. 25 M. VARIN.

JUILLET

2 M^{me} LACOUR. 16 M^{me} WEBER.
9 M^{me} LAVERDET. 23 M. VARIN.
14 M. VIGUIER. 30 M^{me} LEBLANC.

AOUT

6 M^{me} LACOUR. 20 M. VIGUIER.
13 et 15 M^{me} LAVERDET. 27 M^{me} WEBER.

SEPTEMBRE

3 M. VARIN. 17 M^{me} LACOUR.
10 M^{me} LEBLANC. 24 M^{me} LAVERDET.

OCTOBRE

1^{er} M. VIGUIER. 22 M^{me} LEBLANC.
8 M^{me} WEBER. 29 M^{me} LACOUR.
15 M. VARIN.

NOVEMBRE

1^{er} M^{me} LAVERDET. 12 M. VARIN.
5 M. VIGUIER. 19 M^{me} LEBLANC.
11 M^{me} WEBER. 26 M. LACOUR.

DECEMBRE

3 M^{me} LAVERDET. 24 et 25 M. VARIN.
10 M. VIGUIER. 31 M^{me} LEBLANC.
17 M^{me} WEBER.

1^{er} janvier 1962 : M^{me} LEBLANC.

DATE DE FERMETURE DES PHARMACIENS

Pharmacie Viguié, 43, rue des Coudrais : du 23 juillet au 19 août.

Pharmacie Weber, 13, avenue des 4-Chemins : du 1^{er} au 20 août 1961.

Pharmacie Varin, 45, rue Houdan : du 30 juillet au 20 août 1961.

Pharmacie Laverdet, 106, rue Houdan : du 20 août au 10 septembre 1961.

Pharmacie Lacour, 127, rue Houdan : du 20 août au 12 septembre 1961.

Pharmacie Leblanc, 51, rue de Bagneux : ne ferme pas pour les vacances.

COURS MODERNE D'ACCORDEON TOUS MODELES

Maurice CINQUABRE

1^{er} Prix de la Ville de Paris

Solfège - Théorie - Pratique

Préparation aux concours

RENSEIGNEMENTS :

77, avenue Bourg-la-Reine
SCEAUX - ROB. 20-45

LORENZINI Dominique

CARRELAGES

30, rue de Verdun, FRESNES

Tél. BERny 12-48

Grès cérame, Mosaïque, Faïence
Pierres naturelles, Comblanchien,
Terre cuite, Produits similaires

OPTIQUE - PHOTO

R. BONOT

agréé par la Sécurité Sociale

88, rue Houdan, Sceaux

Téléphone : ROB. 16-26

Gaston FAVRE

Couleurs - Quincaillerie
Verres à vitres - Papiers peints
Electricité - Boissellerie
Produits d'entretien - Ménage
Tout pour le Bricoleur
13, rue Houdan, SCEAUX

Téléphone : ROB. 02-16

BAZAR DE LA GARE

MERCERIE - ELECTRICITE

Mme Vve V. ORTOLI

149 bis, rue Houdan, SCEAUX

Ouvert le dimanche matin

Téléphone : ROBINSON 13-88

DEPANNAGE RADIO - TELEVISION DISQUES ARTICLES MENAGERS

RADIO MODERNE

88, rue Houdan, SCEAUX

Téléph. : ROBINSON 22-71

DISTRIBUTEUR OFFICIEL :



COMMUNIQUÉ

Le développement de la Ville de Sceaux et de ses environs et l'essor économique qui en résulte rendaient nécessaire une meilleure adaptation des services financiers et bancaires mis à la disposition du public, des commerçants et des entreprises.

Le Crédit Lyonnais a ouvert, dans le courant du mois de mai, une nouvelle agence :

126, avenue du Maréchal-Foch,
à Fontenay-aux-Roses

Il ne fait pas de doute que cette heureuse initiative de la plus grande banque française de dépôts, qui témoigne ainsi de sa confiance dans l'avenir de notre région, sera justement appréciée par tous ceux qui attendaient de bénéficier des nombreux avantages d'un service efficace et moderne.

— LAINES —
DE MARQUE

— JOUETS —
MECCANO — JEP
DINKY TOYS

ARTICLES RELIGIEUX — ELECTRICITE

M. LEFÈVRE

25, rue Houdan, SCEAUX — Tél. ROBINSON 19-85

- PIANO et SOLFÈGE -
en cours groupés ou en leçons particulières
par Lauréates du Conservatoire
Examens réguliers par Aline VAN-BARENTZEN

Mlle DEFRESNE
1, rue du Maréchal-Joffre, Sceaux
ROB. 92-25 de 8 à 9 heures

VETEMENTS DAMES
TOUT POUR L'ENFANT

Modèles exclusifs

DOMINO

Avenue Jean-Perrin
Centre Commercial des Blagis
SCEAUX

PROGRAMME DE LA FETE COMMUNALE.

Dimanche 18 juin :
10 h. à 11 h. : Défilé de Fanfares dans les rues de Sceaux.
11 h. : Concert place de la Mairie.
15 h. à 18 h. : Jardin de Sceaux : spectacle présenté par la Protection Civile, avec les concours de la Croix-Rouge, des Scouts et Eclaireurs de France et du Régiment de Sapeurs-Pompiers.

Samedi 24 juin :
22 h. : Retraite aux flambeaux.
22 h. 45 : Feu de la Saint-Jean (jardin de Sceaux).
23 h. : Feu d'artifice (jardin de Sceaux).
Et de 22 h. à l'aube : Grand bal de nuit sur parquet avec l'orchestre Lucien Masse, dans les jardins de Sceaux (Petit Parc).

Dimanche 25 juin :
● Toute la journée : **Challenge municipal de boules** organisé par la Boule Scéenne, rue de Penthièvre.
● De 14 h. à 16 h. : **Concours de pêche** pour enfants organisé par LA GRENOUILLERE, place Voltaire.
● De 17 h. à 19 h. : **Grande Revue de Music-Hall**, salle du marché couvert, rue Houdan avec le concours de Géo Georges, prestidigitateur; Jacqueline Frescura, chanteuse; le groupe de danse d'Adrienne Croc; les clowns Antony et Patrick; le chanteur Michel Lecoq; Nina et Jean et leur numéro 1900; et le chansonnier Christian Noël.
La participation à ces réjouissances sera gratuite.

LA SOCIETE MUNICIPALE DES TAMBOURS ET CLAIRONS.

Au cours d'une récente assemblée générale, la Société Municipale des Tambours et Clairons a procédé au renouvellement du bureau.

Ont été élus :
Président d'honneur : M. GULDNER, Maire.
Président actif : M. DASVID, 15, rue Michel-Charaire.
Président honoraire : M. G. FAVRE, rue Houdan.
Vice-président : M. MOLINET, géomètre.
Secrétaire : M. CARTAUD, 20, rue des Tertres.
Secrétaire adjoint : M. J. CHARTON.
Trésorier : M. J. DUPOUY, 74, rue Houdan.
Trésorier adjoint : M. Jean MARIN.
Chef de musique : M. J. JONQUET.
Sous-chef : M. B. CHARTON.
Directeur technique : M. E. FAYE, 15, rue de l'Yser, soliste à la Garde Républicaine.

Il convient de souligner l'intense activité déployée par cette société composée pour la plupart de jeunes éléments.

De nombreuses communes de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne (Rosny-en-Brie, Epone, Noisiel, Venon-le-Grand, etc...) ont été heureuses de les recevoir à l'occasion de manifestations locales.

Sceaux pourra les applaudir à l'occasion des fêtes des 18 et 25 juin.

Rappelons aux jeunes qui doivent s'initier à la musique et participer, dans l'amitié qui est de règle, aux sorties de cette Société qu'ils peuvent s'inscrire chez :

MM. DASVID, 15, rue Michel-Charaire; JONQUET, 28, avenue Jean-Perrin; CARTAUD, 20, rue des Tertres.

TELEVISION - RADIO
Dépannages rapides
toutes marques

TÉLÉ-BLAGIS PHILIPS

Distributeur officiel

CENTRE COMMERCIAL
SCEAUX

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Madame J. BLECHAROFF
138, rte d'Orléans, SCEAUX
Téléphone : ROBINSON 68-25

Littérature Générale
Livres d'Enfants - Stylos
Papeterie scolaire et de Bureau
Journaux - Revues - Publications

CLINIQUE DE
L'HAY-LES-ROSES

CHIRURGIE GENERALE
ET SPECIALISEE
ORTHOPEDIE
ACCOUCHEMENT
GYNECOLOGIE
RADIOLOGIE
REEDUCATION
FONCTIONNELLE

15, RUE DES TOURNELLES
L'HAY-LES-ROSES Tél. : ROB. 85-50

AVIS AUX PECHEURS EN HERBE

Exceptionnellement la pêche sera ouverte aux jeunes de 6 à 14 ans le dimanche 25 juin à 14 h. 30 sur la place Voltaire.

Des poissons rouges et autres récompenses seront proposés à l'hameçon des plus adroits. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative de la Société Grenouillère, qui se déroulera dans le cadre des Fêtes de Sceaux.

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE SCEAUX.

Dimanche 4 juin s'est disputé le Grand Prix Cycliste de la Ville de Sceaux organisé sous l'impulsion de M. Logan, Maire adjoint, avec le concours du Syndicat d'Initiative et du Comité local de la Croix-Rouge Française. L'épreuve comportait 25 tours d'un circuit de 4 km tracé dans Sceaux. Elle avait réuni les meilleurs coureurs amateurs toutes catégories de l'Île-de-France et a remporté un grand succès. Aux prix alloués par le Conseil municipal se sont ajoutées plus de 1.000 NF de primes offertes par les commerçants et recueillies par le Syndicat d'Initiative. Nous sommes particulièrement heureux d'adresser nos remerciements aux généreux donateurs.

La lutte fut incessante et dès les premiers tours des coureurs se détachèrent, se succédant en tête de la course. L'un d'eux Launois, de l'U.S. Créteil, tint tête du 6^e au 16^e tour à ses poursuivants et posséda jusqu'à 3 minutes d'avance. Mais les difficultés du parcours eurent raison de sa classe et il fut rejoint par Delamain du C.S.M. Puteaux qui franchit seul en vainqueur la ligne d'arrivée.

Résultats :
1) Delamain; 2) Lebras (tous les deux du C.S.M. Puteaux); 3) Huon (U.S. Franco-Belge).

18 JUIN : MANIFESTATION « PROTECTION CIVILE ».

Nous sommes heureux de vous annoncer que, à la demande de M. Guldner, Maire de Sceaux, la Direction Départementale de la Protection Civile a accepté d'offrir sa participation à notre Fête communale qui, cette année, est fixée au dimanche 18 juin.

Grâce à l'obligeance de Monsieur le Préfet de la Seine, les organisateurs pourront disposer, cette année encore, du Jardin de la Ménagerie dit « Petit Parc » dont la remise en état est actuellement en cours.

D'ores et déjà, nous sommes assurés de la participation de l'Association de la Croix-Rouge Française et du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Le programme de cette manifestation « Protection Civile », qui se déroulera de 15 heures à 18 heures, comportera trois parties :

1^o la présentation, par chaque groupement, d'une démonstration-type de son activité;
2^o un exercice « Sapeur-Pompier » spécialement adapté aux besoins de la protection civile;
3^o un exercice de secourisme comprenant, à partir d'un sinistre, l'alerte, la protection et le sauvetage.

Nous ne pouvons que convier les habitants de notre commune à assister très nombreux à une manifestation qui s'est fixée pour but de montrer, tout en cherchant d'abord à divertir, l'intérêt pour la population de pouvoir compter, même en temps de paix, sur la présence d'un service officiel dont une des principales missions consiste à coordonner l'action d'organismes publics ou privés au seul profit de la Protection Civile.

MESSAGERIES PARIS-SUD

24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

Téléphone : ROBINSON 10-21

LOCATION DE VEHICULES EXPEDITIONS PROVINCE - ETRANGER

TRANSPORTS DEMENAGEMENTS SERVICE QUOTIDIEN DE MESSAGERIES PARIS - BANLIEUE

FABRIQUE DE LITERIE ET DE COUVRE-PIEDS

VENTE DIRECTE Fondée en 1926

TISSUS
D'AMEUBLEMENT
RIDEAUX
VOILAGES
LITS-GIGOGNES
BANQUETTES
LITS, etc...

E^{ts} Albert GELIN

ATELIERS ET BUREAUX :
15, avenue G.-Clemenceau - ROB. 17-67

Concess. Matelas « DUNLOPILLO »

L'AIDE AUX PERSONNES AGÉES

Le sort des personnes âgées de SCEAUX qui sont isolées, qui ne disposent pas de revenus suffisants et dont beaucoup sont infirmes ou débiles, ne peut nous laisser indifférents.

Tous les habitants de notre Ville doivent faire leur possible pour améliorer leurs conditions de vie.

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES DE SCEAUX (1)

leur en donne le moyen.

Le **Conseil d'Administration** de cette Association que j'ai l'honneur de présider et dont la vice-présidente est Mademoiselle LACOUR, Maire-Adjoint, comprend :

Madame Jacques BAUDET
Madame Henri COLBOC
Madame Jean DULAC
Monsieur René SCHENCK, Conseiller Municipal

Monsieur Jean CHEVRIER
Monsieur Raymond GIRARD
Monsieur Philippe LEBLANC
Monsieur Jean LEQUEUX

Mademoiselle EVRARD, ex Directrice du Centre P. M. I. de SCEAUX, a bien voulu lui apporter son concours.

Depuis le mois d'Octobre 1960, cette Association fournit gratuitement aux personnes âgées une **aide ménagère** et leur apporte **secours et réconfort** en cas de besoin. Elle va leur offrir la possibilité de recevoir des **soins médicaux et paramédicaux** à domicile.

Pour poursuivre et développer son action, **l'Association a besoin du concours de tous.**

Je demande instamment aux habitants de SCEAUX **d'adhérer à l'Association** et je prie tous ceux qui le pourront de **participer à l'assemblée générale annuelle** qui aura lieu à la Mairie le **VENDREDI 23 JUIN 1961, à 21 heures.**

*Le Maire : E. GULDNER **

(1) Siège social : MAIRIE DE SCEAUX

C. C. P. 13.290-21 PARIS - Association d'aide à domicile de Sceaux.

BULLETIN D'ADHÉSION

(à adresser au Président de l'Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées, Mairie de SCEAUX)

Je, soussigné (nom et prénoms) :

Profession :

Domicile :

déclare adhérer à l'ASSOCIATION D'AIDE à DOMICILE aux PERSONNES AGÉES de SCEAUX et m'engage à verser une cotisation de 5 NF, 10 NF, 20 NF, 50 NF, 100 NF (2) soit par chèque postal PARIS 13.290-21 soit par chèque bancaire barré au nom du Président de l'Association, soit par versement direct entre les mains de Madame JULLIEN à la Mairie de SCEAUX.

(Signature)

(2) Encadrer la mention utile.